



120



**CONSEIL
CONSULTATIF
DES SUPPORTERS
RACING CLUB DE LENS**



COMPTE-RENDU DU SECOND CONSEIL CONSULTATIF DES SUPPORTERS

À deux jours de son match à domicile contre Nice en l'honneur de la Sainte-Barbe, le Racing Club de Lens a réuni, le vendredi 12 décembre 2025, de 18h à 22h, son second Conseil Consultatif des Supporters (C.C.S.).



CÉLÉBRATION DE LA SAINTE-BARBE : UN MARQUEUR INTERGÉNÉRATIONNEL ET IDENTITAIRE FORT

La séance a débuté par un temps consacré à la Sainte-Barbe, présentée non comme un simple événement, mais bel et bien comme un symbole vivant de l'identité lensoise.

Le Club a rappelé que la célébration repose sur plusieurs actions porteuses de sens lors du match du dimanche 14 décembre 2025. Il a précisé clairement que certains dispositifs (scénographie avec jeu de lumières) sont uniquement événementiels et liés aux festivités de la Sainte-Barbe.



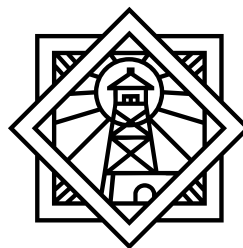
LES TRADITIONS AU CŒUR DES ANIMATIONS D'AVANT-MATCH



Exposition de lampes de mineur et de photographies en lien avec les mines – menée par l'association **Les Gueules noires de Liévin** – qui vise à perpétuer la mémoire et les traditions minières – sur le parvis.



Déambulation de la confrérie des anciens mineurs de Blegny-Mine – ancien site minier belge aujourd'hui classé au patrimoine de l'UNESCO – sur le parvis. La confrérie des Maïsses Houyeûs de Blegny-Mine a été fondée en 1980 dans un esprit de mémoire et de transmission, avec l'objectif de faire vivre le patrimoine des mineurs de fond dans une ambiance festive.



Exposition de photos du festival « Les Charbonneurs » qui a vu des artistes réaliser des fresques murales sur d'anciens corons de la rue Notre-Dame de Lorette à Lens. Rendez-vous sur le parvis Lepagnot pour découvrir cette exposition mise en place en collaboration avec **Maisons & Cités**, entreprise d'habitat social et responsable du bassin minier.



Distribution gratuite de « rassacache », soupe traditionnelle du mineur.



À L'INTÉRIEUR DE BOLLAERT-DELELIS

● DÈS 16H15

Pendant l'échauffement des joueurs, présentation de la statue de Sainte-Barbe autour du terrain par les mineurs de l'association Les Gueules noires de Liévin.

● 17H00

Protocole d'avant-match adapté dans le cadre des célébrations de la Sainte-Barbe (scénographie en lumière).

● 17H10

Coup d'envoi fictif symboliquement donné par Joachim Marx, fils de mineur, figure de la région et emblème du RC Lens, dont il a été l'attaquant (1975-1979) et l'entraîneur (1985-1988).

● PENDANT LA MI-TEMPS

Accompagnée de 43 anciens mineurs, l'artiste Morgane interprétera « Les Corons » depuis le rond central de Bollaert-Delelis.

Cette démarche illustre la volonté du Club de **«cultiver sa différence»** à travers des actions concrètes, profondément ancrées dans l'histoire du territoire.





ACQUISITION DU STADE BOLLAERT-DELELIS PAR LE RACING CLUB DE LENS : ENJEUX ET GARANTIES

ANNONCE OFFICIELLE

Benjamin Parrot, Directeur Général, a annoncé en avant-première aux membres du C.C.S l'acquisition du Stade Bollaert-Delelis par le Racing Club de Lens, effective le 14 décembre 2025, à l'issue d'une longue procédure administrative.

Cette annonce a été faite **en gage de confiance et de respect envers les Membres du C.C.S**, avant toute communication élargie.

**STADE
BOLLAERT
DELELIS** 

INQUIÉTUDES ET GARANTIES STATUTAIRES

Les échanges ont porté sur les préoccupations des supporters, notamment :

- La crainte d'un futur naming ;
- Le risque lié à un potentiel changement d'actionnariat ;
- La protection du caractère patrimonial du Stade.

Le Club a apporté plusieurs garanties aux Supporters :

- **Présence de clauses anti-naming et anti-spéculatives** : si ces dispositions juridiques apparaissent solides, la durée et les montants de sortie associés ne rendent pas ces clauses immuables. Le Club prend l'engagement d'échanger avec Joseph Oughourlian pour ouvrir la voie à une modification des statuts du club, lesquels apporteraient une protection supplémentaire et parfaitement durable ;
- **Protection face aux risques liés à un nouvel actionnariat** : La question de l'arrivée d'un nouvel actionnaire voire d'un nouveau propriétaire, qui pourrait voir dans cette acquisition une opportunité immobilière, a été au cœur des débats. Le Club a précisé que cette acquisition n'était absolument pas liée à une démarche de changement de contrôle du club. Néanmoins, comme cela a été annoncé publiquement à maintes reprises, la recherche d'un partenaire apparaît nécessaire dans le développement du club. À tendance minoritaire, il constituerait un levier pour se développer ou le cas échéant combler un déficit structurel/stabiliser une situation délicate, notamment dans l'hypothèse d'un mercato difficile. À date, aucune arrivée n'est à l'ordre du jour ;
- **Préservation des couleurs et de l'âme de Bollaert-Delelis** : Le RC Lens s'engage clairement à maintenir l'identité historique et populaire du Stade. Les aménagements qui pourraient intervenir viseront à faire de l'enceinte un lieu de vie du quotidien. Il n'est pas question d'en faire un « centre commercial » ou de modifier l'architecture de Bollaert-Delelis. La question d'équipements qui permettront d'entretenir la mémoire du club sera au cœur des réflexions ;

Benjamin Parrot a rappelé que cette acquisition **« si elle apparaît comme une opération d'ampleur, constituait un tournant et un défi : l'achat de Bollaert-Delelis renforce la responsabilité économique et patrimoniale du Club »**.

Auparavant, le Club assumait déjà directement toutes les charges, y compris l'impôt foncier sans être propriétaire. Cette acquisition permet au club d'investir librement dans son outil de travail dont il a désormais la pleine maîtrise.



BOLLAERT -DELELIS COMME LIEU DE VIE ?



DONNER UNE VIE AU STADE EN SEMAINE

Le Club réfléchit à la manière de faire vivre Bollaert en dehors des jours de Match, tout en préservant son identité, notamment par le biais d'un musée interactif et/ou d'une allée des légendes offrant une expérience immersive à l'image d'autres stades.

Le Club rappelle que les projets futurs n'ont pas vocation à transformer radicalement l'économie du RC Lens, mais à inscrire le Stade dans un usage continu, cohérent avec les projets actuels de la Ville. Le souhait n'est autre que de transformer le Stade comme un réel lieu de vie où l'on puisse se balader et s'imprégner de la culture du bassin minier.

RESPECTER L'ÂME DU STADE

Les Supporters ont réaffirmé leur attachement à Bollaert-Delelis en tant que Stade de football avant tout, et ont exprimé leur vigilance face à toute évolution susceptible de transformer le lieu en simple espace événementiel. Le Club partage pleinement cette vision et souhaite une ouverture raisonnée à des événements extérieurs, dans la plus grande cohérence.

Certains Supporters ont exprimé leur regret de l'absence de rencontres internationales majeures à Bollaert, notamment des matchs de l'équipe de France. À ce sujet, le Directeur a précisé que le Club avait bien candidaté pour l'accueil de matchs de l'équipe de France cette saison. Seules des rencontres de l'équipe de France féminine avaient trouvé un écho et ont été envisagées en lien avec la FFF, sans concrétisation en raison de contraintes calendaires. Le club attend par ailleurs une réponse pour l'organisation d'un match de l'Equipe de France masculine A en juin, Bollaert-Delelis est en concurrence avec d'autres enceintes. De même, une candidature avait été déposée pour le match Brésil-Tunisie, mais les organisateurs ont privilégié des stades de plus grande capacité, estimant que le bassin minier présenterait un potentiel de remplissage moindre.

Si le RC Lens demeure compétitif sur les coûts d'exploitation, certaines caractéristiques structurelles du Stade, notamment les tribunes debout en niveau 0 et la capacité limitée à 38 223 places, constituent un frein face à des enceintes offrant des places supplémentaires.

Les Supporters ont également soulevé la difficulté de faire découvrir le Stade à un nouveau public, notamment aux proches, enfants et amis, dans un contexte où la forte demande et l'absence d'agrandissement renforcent une forme d'entre-soi autour des abonnés. En réponse, le Directeur a rappelé **que la fidélité constitue une valeur cardinale du Club. L'enjeu permanent consiste à trouver un équilibre entre la reconnaissance de cette fidélité et la nécessité de transmission et d'ouverture.** En réponse au fait que Bollaert-Delelis serait trop petit, ce dernier a souligné qu'il convenait de considérer un pic de demande lié aux performances sportives, auxquelles nous assistons depuis la remontée en Ligue 1.

D'AUTRES SUJETS ABORDÉS

MERCHANDISING ET BOUTIQUE DU CLUB

Les Membres ont fait remonter l'expérience boutique, qui ne répondrait pas pleinement aux attentes des Supporters. Plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés, à savoir notamment :

- La diversité et qualité de l'offre, notamment pour les vêtements du quotidien ;
- Les délais de livraison et frais de port ;
- L'expérience physique et immersive en boutique.

Le directeur merchandising sera invité lors d'un futur C.C.S afin que le sujet puisse être pleinement abordé.

ACTIONNARIAT POPULAIRE : CONTINUITÉ DU PROJET

Le projet d'actionnariat populaire avance. Les Membres du C.C.S ont commencé à élaborer les statuts (comportant notamment des idées de prix d'entrée au capital, de cotisation annuelle etc...) et une première version a été présentée durant cette séance. Une fois finalisée, cette version sera soumise à Joseph Ourghoulian, Président du Club, pour validation.

Après de nombreux échanges, a été affirmé que le projet doit être parfaitement ficelé sur les critères suivants :

- Définition du seuil de représentativité (quel pourcentage minimal du capital du club ?) ;
- Garanties de confidentialité et de continuité ;
- Cohérence avec les valeurs patrimoniales du Racing Club de Lens.



À l'issue de ce second C.C.S., plusieurs axes stratégiques majeurs se dégagent :

- Investir durablement dans l'expérience Supporter, par l'amélioration des infrastructures et des services, tout en préservant l'identité et l'histoire du Club ;
- Faire du Stade Bollaert-Delelis un véritable lieu de vie, accessible, dynamique et pleinement ancré dans le territoire, dans le respect de l'âme du Stade et des valeurs lensoises ;
- Poursuivre le projet de l'actionnariat populaire, en posant des bases solides et représentatives (gouvernance, seuils de participation, modalités financières, garanties statutaires), au sein d'un cadre partagé, transparent et sécurisé.

Aucune décision définitive n'a été arrêtée à cette date. Néanmoins, les échanges ont mis en lumière un engagement fort, une volonté constructive et un attachement profond envers le Racing Club de Lens, dans un climat de dialogue parfois engagé mais toujours respectueux et teinté de confiance mutuelle.

Une question, une idée, une remarque ?
L'adresse mail
conseilconsultatifsupporters@rclens.fr
reste ouverte à tous les supporters qui le souhaitent.



**CONSEIL
CONSULTATIF
DES SUPPORTERS**
RACING CLUB DE LENS

